

LA BRÈVE CITOYENNE

Juin 2013

LE MOT DU MAIRE

Nouveaux sites de compostage : Inscrivez-vous!

Nous aspirons tous, résidents du Sud-Ouest, de Montréal ou d'ailleurs, à un environnement plus sain. Tous peuvent y contribuer notamment en réduisant la quantité de matière que nous envoyons collectivement à l'enfouissement. Car il nous faut agir!



À l'aube du dépôt du Plan local de gestion des matières résiduelles (PLGMR), nous voilà prêts à annoncer l'emplacement des 10 sites de dépôt volontaire pour résidus alimentaires dans des parcs et espaces verts.

Nous invitons les personnes désireuses d'utiliser ces contenants hermétiques destinés au compostage à s'inscrire dès maintenant. Les utilisateurs se verront attribuer un code d'accès et pourront ainsi déposer en tout temps leurs résidus alimentaires. Nous entendons également améliorer le rendement des dix sites publics de compostage déjà disponibles dans nos parcs et espaces verts.

Ces initiatives font partie des nombreuses mesures écoresponsables annoncées ce printemps, en conformité avec le Plan local de développement durable.

Plusieurs initiatives sont en marche : la première phase de la collecte des résidus alimentaires annoncée pour 3000 foyers dans Émard va bon train tout comme la distribution du nouveau bac de recyclage montréalais, plus volumineux et avec couvercle et poignée, sur l'ensemble de notre territoire.

La collecte des résidus verts se poursuit tous les dimanches jusqu'au 10 novembre prochain. Les résidus horticoles, brindilles, feuilles, tiges, gazon doivent être déposés dans un contenant rigide, en bordure de rue avant 8 h le matin.

Dans le Sud-Ouest, le taux de récupération des matières organiques se situe actuellement à 8 %. Le taux de récupération des matières recyclables était, en 2012, de 57 %, près de la moyenne montréalaise et en progression de 3 % par rapport à 2010.

Notre bilan s'améliore, mais il reste encore du travail à accomplir pour nous assurer que nous serons prêts, en 2020, lorsque l'enfouissement du papier, des matériaux de construction et des matières organiques sera totalement interdit au Québec.

L'an prochain à pareille date, faisons le pari que nous aurons amélioré significativement notre bilan vert!

Je vous souhaite un bel été et une bonne lecture !

Le maire de l'arrondissement,

Benoit Dorajs

Vice-président du comité exécutif
de la Ville de Montréal



VOTRE QUESTION

JE SUIS UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE D'UN CONDO À GRIFFINTOWN. AVEZ-VOUS UN PLAN À COURT OU MOYEN TERME POUR COMBLER LE MANQUE D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES OU MÉDICALES DANS LE QUARTIER ?

- MATHIEU LEVESQUE

Griffintown compte déjà des équipements communautaires, municipaux et scolaires à distance de marche. Il faut certes parer à la venue prochaine de nouveaux résidents.

Et nous y travaillons!

Nous sommes en mode solution avec la Commission scolaire de Montréal pour que le gouvernement du Québec dégage les sommes nécessaires pour l'ouverture d'une école.

Aussi, nous avons donné notre appui à bon nombre de projets bien structurés de CPE et sommes en attente de réponses du ministère de la Famille, responsable de l'attribution des places en garderie.

Par ailleurs, nous travaillons en étroite collaboration avec le CSSS Sud-Ouest-Verdun pour la mise en place de services en santé et services sociaux adéquats.

Pour y arriver, nous avons forgé un outil : le PPU Griffintown. Montréal s'est engagé à investir minimalement 93 M\$ pour le réaménagement du quartier et à réunir autour d'une même table les instances gouvernementales, institutionnelles et municipales pour s'assurer que l'on puisse répondre adéquatement aux besoins locaux.

Et soyez assuré que mon administration continuera d'y mettre toutes ses énergies !

Surveillez le site Internet de l'arrondissement (ville.montreal.qc.ca/sud-ouest) pour connaître la date de parution de la prochaine *Brève citoyenne* et poser une question au maire.



TRUCS ET ASTUCES POUR LIMITER LES IRRITANTS LIÉS AUX ORDURES MÉNAGÈRES

**EN PRIMEUR
INSCRIVEZ-VOUS
514 402-4702**

C'est en avril 2012 que le nombre de collectes domestiques des déchets est passé de deux à une fois par semaine. Ce virage vert s'inscrit dans la vision de développement durable de l'arrondissement et vise à encourager la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation (3RV). Voici quelques trucs et astuces pour contrer les odeurs qui pourraient émaner de votre sac à ordures, pour éloigner les animaux et éviter la présence de mouches et d'asticots (vers blancs) :



➔ **Déposer vos ordures à l'extérieur dans des contenants hermétiques et les laver périodiquement**

➔ **Essayer de garder la poubelle à l'abri du soleil, le couvercle fermé**

➔ **Congeler les restes de viande, fruits de mer et poissons ou simplement les envelopper dans du papier journal ou dans un sac de papier, avant de les déposer dans le sac à ordures**

➔ **Saupoudrer un peu de bicarbonate de soude dans la poubelle**

➔ **Appliquer une crème au menthol ou de l'onguent contre la toux autour du couvercle pour éloigner les animaux**

➔ **Asperger les vers blancs de vinaigre ou de sel pour les éliminer**



Sources : Nature-Action Québec - Éco-quartier Sud-Ouest - Compost Montréal - Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) - Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

10 NOUVEAUX SITES DE DÉPÔT VOLONTAIRE DE RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Parc Jacques-Couture
- Parc Gédéon-De Catalogne
- Parc Polyvalente Saint-Henri
- Parc David-Lefebvre
- Parc Clifford
- Parc Campbell-Ouest
- Place Holy Cross et Drake
- Parc Sammy-Hill
- Parc Joe-Beef
- Parc des Cheminots

Bonne nouvelle, l'arrondissement offrira dès cet été dix sites de dépôt volontaire pour résidus alimentaires sur son territoire.

Les citoyens qui souhaitent utiliser ce service pour y déposer leurs restes de table peuvent soumettre une demande d'inscription en ligne sur le site de l'arrondissement à ville.montreal.qc.ca/sud-ouest/collectes ou composer le 514 402-4702.

COLLECTE SPÉCIALE D'OBJETS VOLUMINEUX

Du 17 juin au 14 juillet 2013, durant la période de déménagement, composez le 311 en mentionnant Sud-Ouest pour faire une demande de collecte d'objets volumineux.

Déposez vos objets encombrants (meubles, électroménagers, débris et matériaux de construction attachés ou dans des contenants sécuritaires), en bordure de rue.

Pour plus d'informations, visitez le site de l'arrondissement à ville.montreal.qc.ca/sud-ouest/collectes ou encore, téléphonez au **311 (dites Sud-Ouest)** ou au **514 402-4702**

